



ÉLECTIONS AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA) DE SORBONNE UNIVERSITE

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, tous les personnels votent,
qu'ils soient BIATSS, enseignants et/ou chercheurs (E/C),
titulaires, stagiaires ou contractuels.

CSA Sorbonne Université, CSA ministériel : 2 votes, 2 plateformes

À SORBONNE UNIVERSITÉ, NOUS REVENDIQUONS :

☑ **Une progression des régimes indemnitaires** pour une juste reconnaissance du travail de toutes et tous. L'engagement sans faille des personnels dans un contexte difficile doit être reconnu.

☑ **Une plus grande transparence** dans la gestion des carrières et des avancements, qui garantisse l'équité dans le traitement des dossiers.

☑ **Une meilleure organisation des services et des procédures** avec une clarification des périmètres universitaire et facultaire, **une amélioration des outils** pour gagner en efficacité.

☑ **L'élargissement du télétravail** en levant les freins dans les services qui rechignent encore à l'appliquer et en s'emparant de la possibilité de l'étendre à trois jours.

☑ **L'appropriation de la culture du travail en équipe** et de la concertation, en rupture avec un modèle pyramidal et hiérarchique dépassé.

☑ **Le développement d'une culture du bien-être au travail**, en favorisant les échanges entre collègues, avec les étudiants, ce qui passe par des lieux partagés de dialogue et de convivialité.

☑ **La prise en compte des enjeux du développement durable** à toutes les étapes de l'organisation du travail.

☑ **Une amélioration des conditions de travail** : les problèmes de locaux persistent dans les trois facultés.

☑ **L'amélioration de la prévention des risques psychosociaux** : qu'ils soient E/C ou BIATSS, les encadrants doivent être systématiquement formés ; les

personnels doivent être mieux informés de leurs droits et de l'aide qui peut leur être apportée en cas de conflit ou de souffrance au travail. Les représentants SGEN-CFDT interviennent à tous les niveaux (CT (remplacé par le CSA), CHSCT, CPE, commission sociale) pour alerter, proposer, négocier.

☑ **Une politique de formation** à la hauteur des enjeux de la transformation des modes de travail, pour que tout le monde puisse progresser, se réorienter s'il le souhaite, suivre les évolutions de son métier et monter en compétences.

☑ **La titularisation des personnels précaires** avec ouverture et financement des postes (un emploi permanent = un titulaire). Nous nous opposons à la précarisation grandissante de la recherche.

Soutenabilité :

Cessons de faire toujours plus avec toujours moins !

Dans un contexte général défavorable, avec des moyens récurrents en baisse et des difficultés de recrutement toujours plus grandes, nous devons nous interroger sur la course aux projets qui fragilise les activités à long terme, pour l'enseignement comme pour la recherche. Les priorités doivent être fixées en concertation avec les acteurs et les instances.

LE SGEN-CFDT, POURQUOI ?

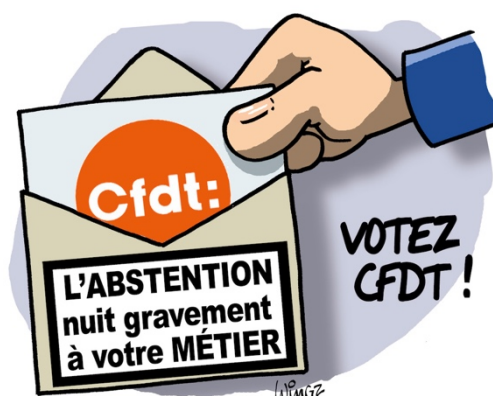
Parce que le SGEN-CFDT est un syndicat dont les sections dans les universités regroupent des personnels enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs, des personnels administratifs et techniques, des personnels de bibliothèque et des personnels de santé, ce qui favorise le dialogue inter-catégoriel.

Parce que voter SGEN-CFDT, c'est faire le choix de la négociation et d'un **dialogue social constructif**.

Parce que voter pour un syndicat national, c'est lui **donner du poids** dans les négociations avec le gouvernement. La CFDT est signataire du protocole PPCR, qui a permis une revalorisation des carrières. Le SGEN-CFDT continue à négocier pour que les personnels enseignants affectés dans le supérieur bénéficient des avancées obtenues pour le régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs et chercheurs. Il s'est par contre clairement opposé au dispositif de chaires de professeur junior qui ne répond pas à la nécessaire déprécarisation de l'emploi scientifique et entre en concurrence avec les promotions des MCF et des CR.

Parce que les représentants SGEN-CFDT s'engagent activement et collectivement pour améliorer les conditions de travail de **tous** les personnels.

Parce qu'au niveau national comme au niveau local, le SGEN-CFDT se bat pour que les réformes ne soient pas subies par les personnels mais construites avec eux.



LES COMPÉTENCES DU CSA

Le CSA est compétent pour examiner les questions collectives de travail, en particulier :

- l'organisation du travail et le télétravail,
- le fonctionnement et l'organisation des services,
- les orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines,
- les lignes directrices de gestion en matière de mobilité, de promotion et de valorisation des parcours professionnels,
- les politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations,
- la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail.

NOS CANDIDATS AU CSA

Nathalie Lienhard (BIATSS, L), Valérie Marvaud (E/C, S), Éric Frischmann (E/C, S), Pascale Langlois (BIATSS, L), Vincent Mouly (E/C, M), Aline Levailant (BIATSS, S), Ingrid Momein (BIATSS, L), Jean-Christophe Lata (E/C, S), Élodie Barrault-Bastin (BIATSS, U), Philippe Jonnard (E/C, S), Claude Dutheillet (E/C, S), Martin Dumont (BIATSS, L), Alexandre Escargueil (E/C, M), France Latscha (BIATSS, L), Aurore Marcos (BIATSS, S), Manuel Montañana (BIATSS, L), Pierre-Yves Canto (BIATSS, S), Christophe Piesse (BIATSS, S), Agnès Bée (E/C, S), Claude Montacié (E/C, L).

L : Lettres, M : Médecine, S : Sciences, U : Université



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Campus Pierre et Marie Curie

Couloir 65-66, porte 508

sgen-cfdt@sorbonne-universite.fr